



ENSEMBLE
FAISONS +
POUR JETER -

RAPPORT D'ACTIVITES 2016

Le Sirtom
s'engage
pour un

TERRITOIRE
ZÉRO DÉCHET



LE MOT DU PRESIDENT

Faire le bilan d'une année est toujours extrêmement enrichissant, surtout que l'activité du syndicat a été dense en 2016.

La gestion et la valorisation des déchets restent une des problématiques majeures de notre époque, en effet l'absence ou une mauvaise gestion des déchets conduit à la pollution des sols, des nappes phréatiques et de l'air mais aussi à la transmission de maladies et aux émissions de gaz à effet de serre.

Nos indicateurs 2016 en particulier de tonnages d'ordures ménagères résiduelles baissent sensiblement mais restent élevés-trop importants-.

Nous devons repenser les modèles classiques de collecte et de traitement, et mobiliser durablement les habitants aux gestes de tri.

Des enseignements pour l'avenir seront tirés de l'opération «Zéro déchet, zéro gaspillage» ainsi que de l'expérimentation de la collecte des bio-déchets sur 2 quartiers de Brive pour préparer notre syndicat aux enjeux environnementaux toujours plus prégnants.

Pour conclure, le Sirtom en 2016 a concrétisé de nombreux projets et engagé résolument les futurs changements liés à son domaine de compétences.

Je vous souhaite une excellente lecture.

*Très cordialement à vous.
Yr. Repte*

SOMMAIRE

Le SIRTOM de la Région de Brive . page 3

Territoire, missions	page 3
Les collectivités membres	page 4
Bilan financier global	page 5
Les coûts moyen par habitant	page 5
Bilan global : gestion des déchets	page 6

Les ordures ménagères page 7

Modes de collecte	page 7
Evolution des tonnages	page 7

La collecte sélective page 8

Modes de collecte et chiffres clés	page 8
Évolution des résultats	page 8-9

Fonctionnement du service page 10

Investissements	page 10
Communication	page 11-12

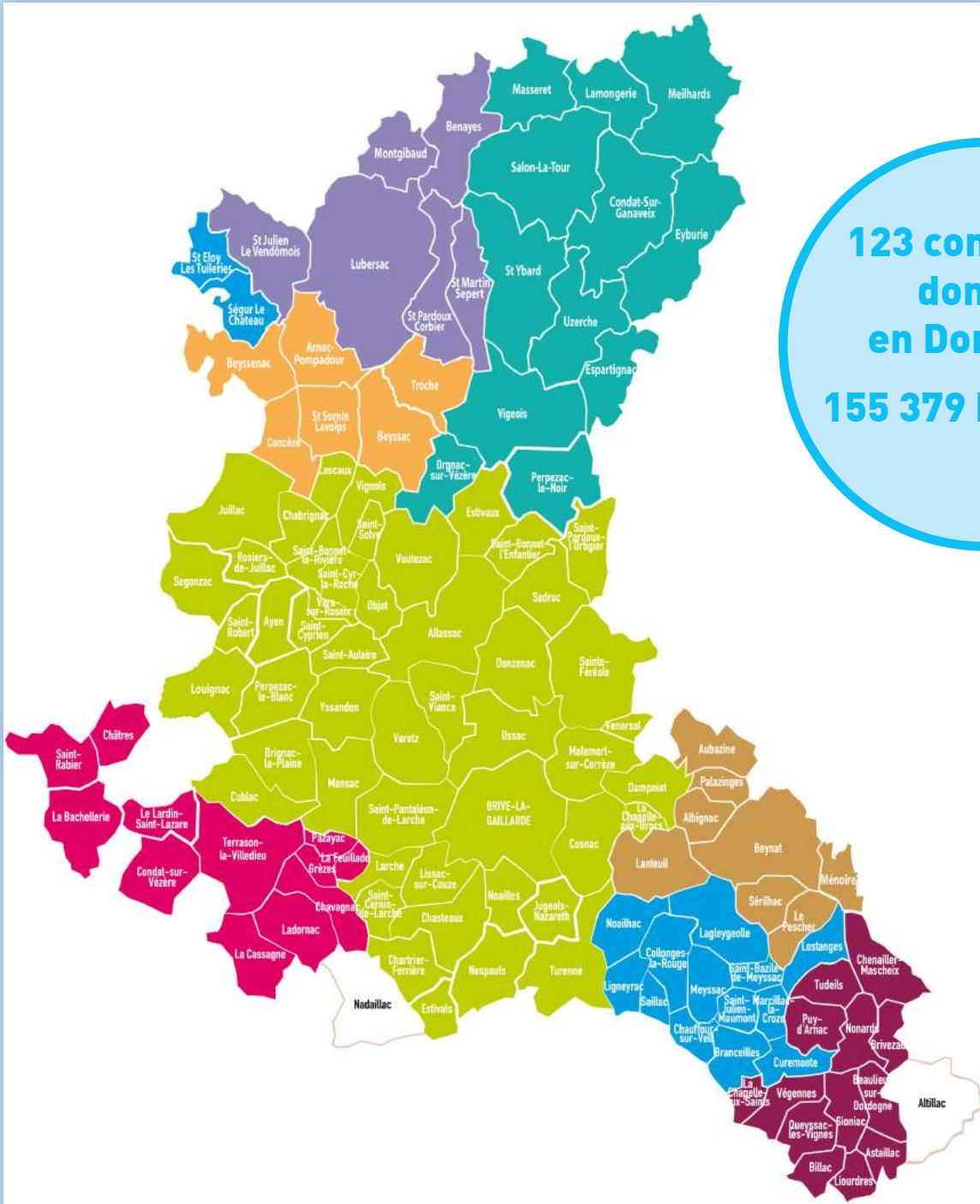
Programme Local de Prévention. page 13

Les déchèteries page 14

Chiffres clés	page 14
Travaux et aménagements	page 15



LE SIRTOM DE LA RÉGION DE BRIVE



Il assure **la collecte des déchets ménagers** des collectivités membres, **la collecte du verre**, **le traitement et la valorisation des déchets** ménagers et **la gestion des 18 déchèteries**.

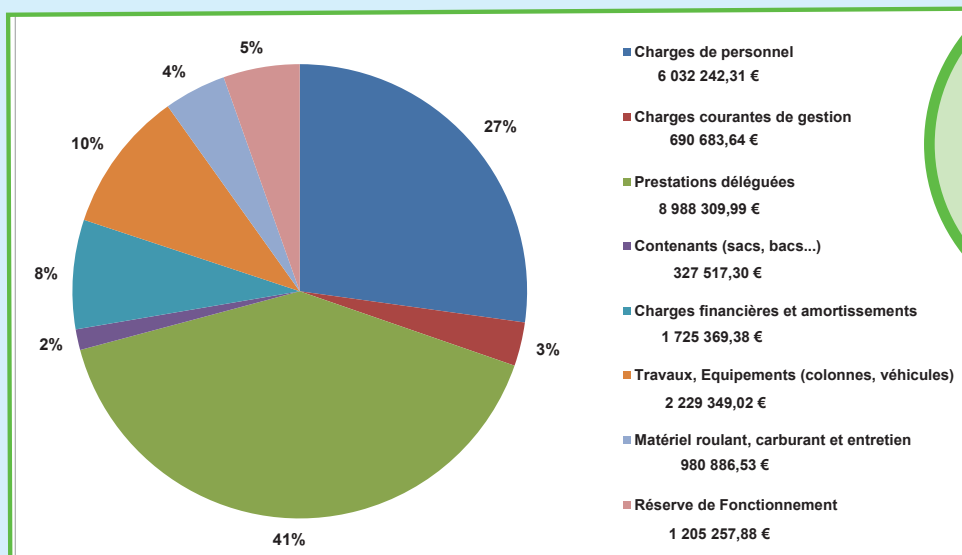


LES COLLECTIVITÉS MEMBRES

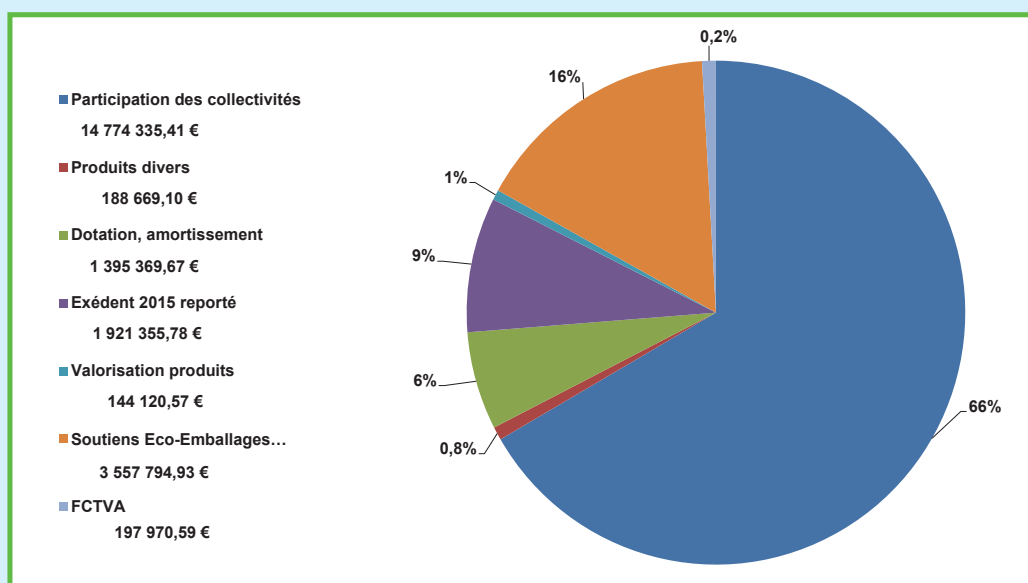
GROUPEMENTS DE COMMUNES	Nombre de communes	Nombre d'habitants
Communauté d'Agglomération du Bassin de Brive	49	109 707
Communauté de Communes Beynat	8	3 829
Communauté de Communes du Pays de Pompadour	6	4 120
Communauté de Communes du Pays de St Yrieix	2	348
Communauté de Communes Lubersac Auvézère	6	3 738
Communes de Communes du Pays de Fenelon	1	335
Communauté de Communes du Terrassonnais en Périgord Noir	10	10 844
Communauté de Communes du Pays d'Uzerche	12	9 955
Communauté de Communes du Midi Corrèzien	13	4 549
Communauté de Communes Sud Corrèzien	13	4 228
Communes Indépendantes	3	3 726
TOTAL	123	155 379



BILAN FINANCIER GLOBAL



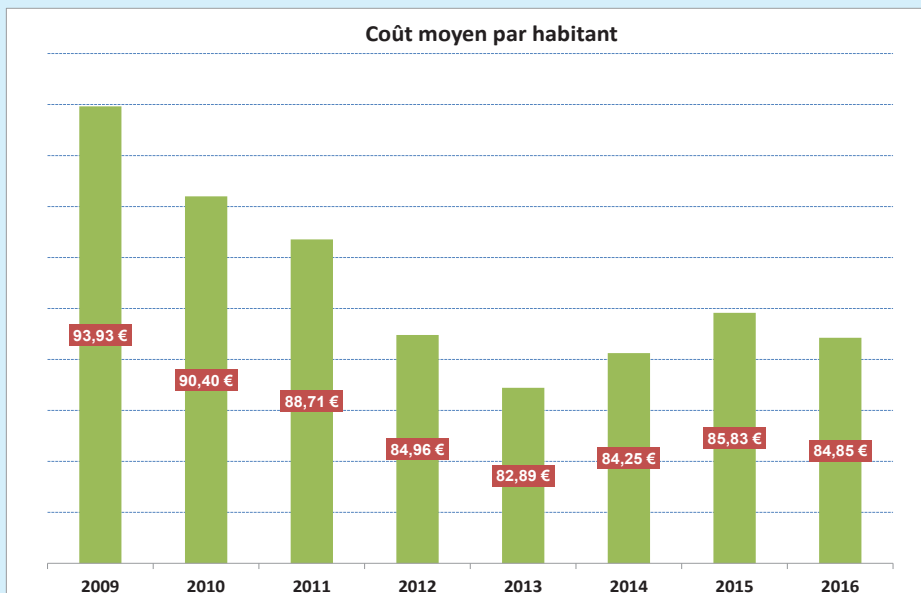
Recettes :
22 179 616,05 €



LES COÛTS EN BREF

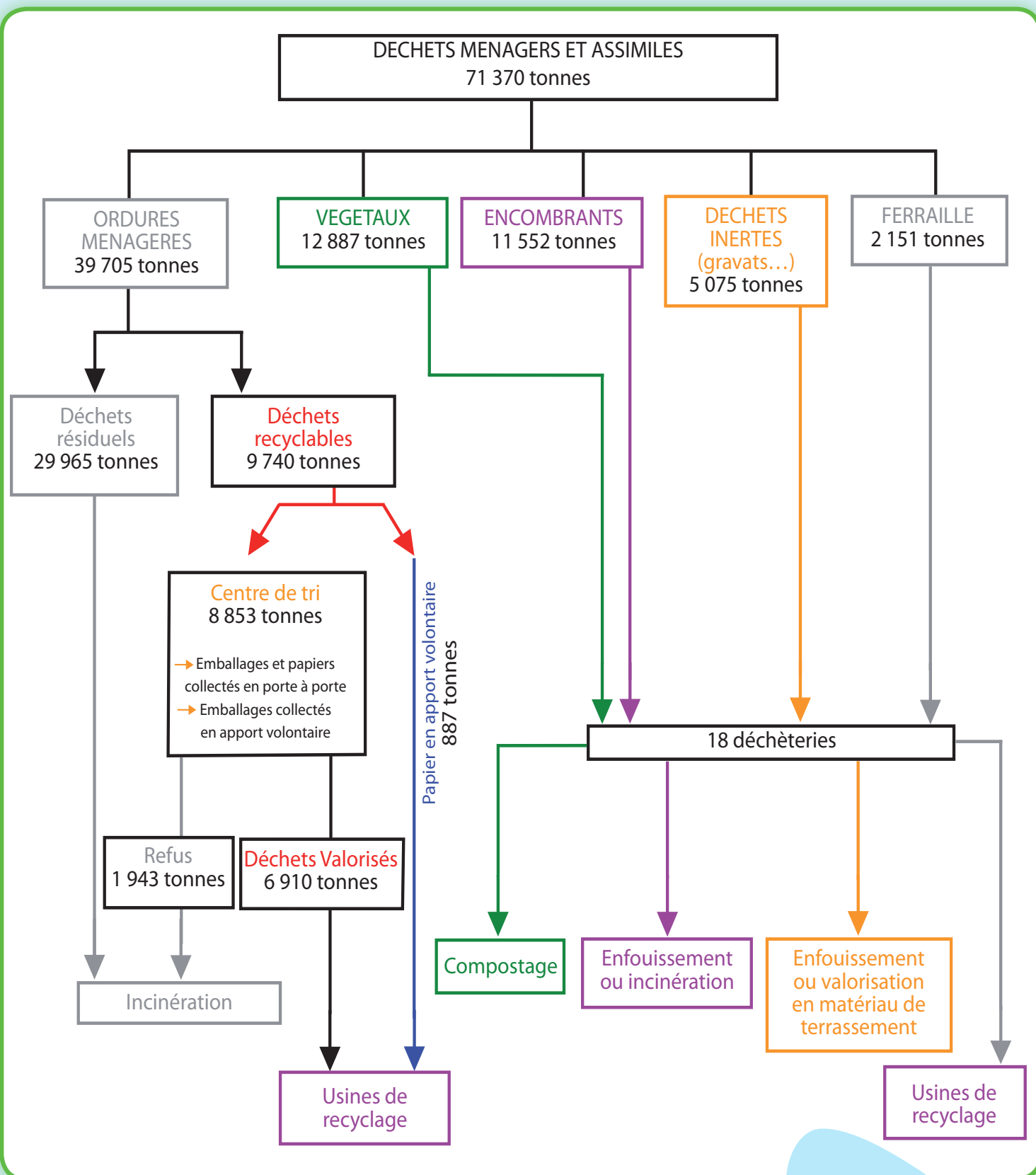
	2015	2016
Nombre d'habitants	155 665	155 379
Litrages collectés	225 996 440	275 659 581
Prix/litre Redevance Spéciale	*	0,0235 €
Taux de l'incitation	20%	20%
Taux de l'incitation	0,0099 €	0,0095 €

* un tarif global était appliqué selon 3 paramètres : le coût de collecte, le coût de transport et celui du traitement.





BILAN GLOBAL : GESTION DES DÉCHETS





MODES DE COLLECTE

DÉCHETS NON RECYCLABLES
DES PARTICULIERS COLLECTÉS
EN PORTE À PORTE OU EN POINT
DE REGROUPEMENT.

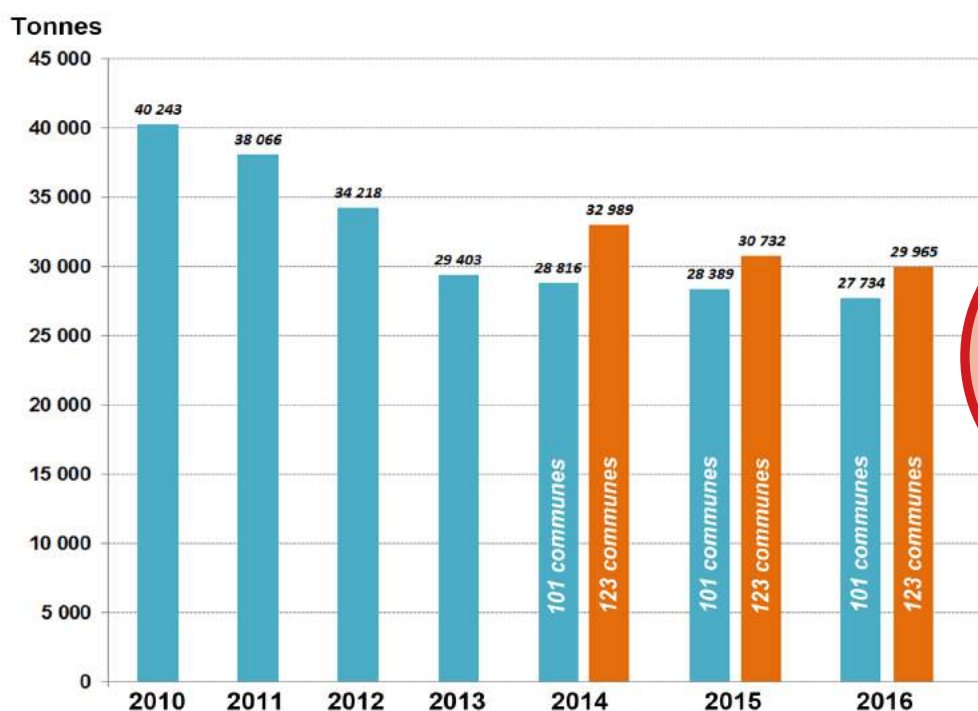
LES ORDURES MÉNAGÈRES



- **Zone urbaine** : les déchets sont conditionnés dans un sac plastique et déposés dans un bac individuel. Lorsque l'habitat ne permet pas le stockage d'un bac, les déchets sont déposés dans un sac rouge post-payé.
- **Zone urbanisée et habitat collectif** : les déchets sont déposés dans une colonne enterrée ou semi-enterrée dont l'ouverture de la trappe s'effectue avec un badge.
- **Zone rurale** : les déchets sont conditionnés dans un sac post-payé et déposés dans un bac collectif équipé d'une serrure à clé.

LA COLLECTE
EST EFFECTUÉE
PAR LE SIRTOM
EN RÉGIE.

ÉVOLUTION DES TONNAGES



**29 965 tonnes
soit 192 kg
/habitant**

Moyenne nationale :
288kg

En 2016, l'effort des usagers se traduit par une continuité de la baisse de la production des ordures ménagères.

Les ordures ménagères sont orientées vers l'incinérateur du SYTTOM 19 à St Pantaléon de Larche. Le coût de traitement est constant à **111,60 €/tonne**.



MODES DE COLLECTE ET CHIFFRES CLÉS

LA COLLECTE SÉLECTIVE

LA COLLECTE
EST EFFECTUÉE
PAR LE SIRTOM
EN RÉGIE.

	ZONE URBAINE ET HABITAT COLLECTIF				ZONE RURALE	
	Collecte en porte à porte		Collecte en point de regroupement		Collecte en point de regroupement	
Emballages Ménagers Recyclables						
Papiers Journaux Magazines						
Verre						

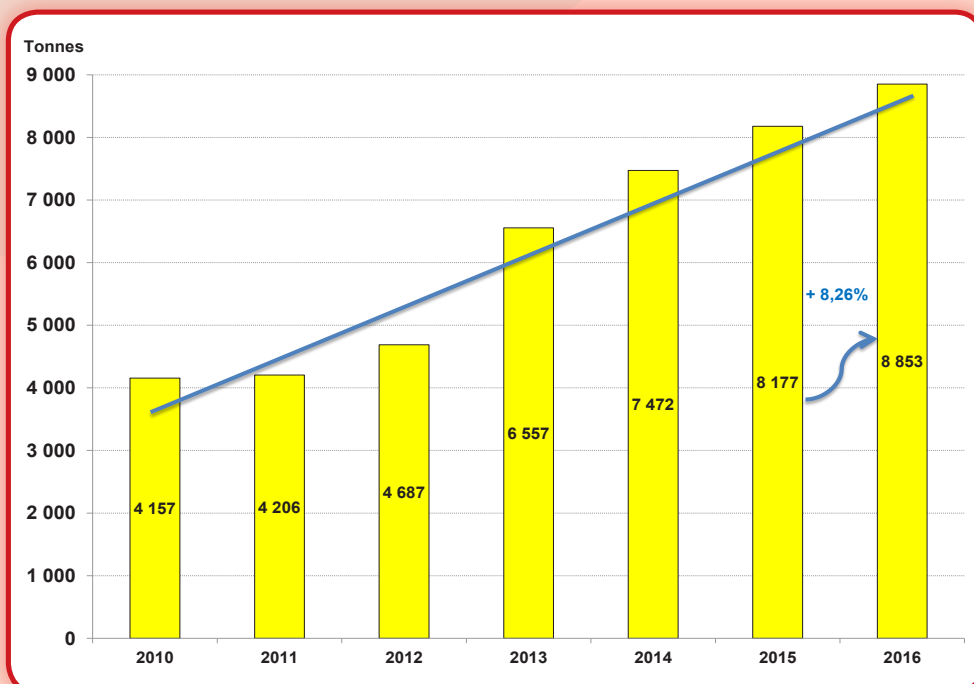
14 729 tonnes collectées soit 95 kg/habitant

- dont 9 740 tonnes d'**emballages ménagers et de papiers**, journaux-magazines soit **62 kg/habitant** (moyenne nationale : 48kg)
→ 4 989 tonnes de **verre** soit **32 kg/habitant** (moyenne nationale : 29kg)



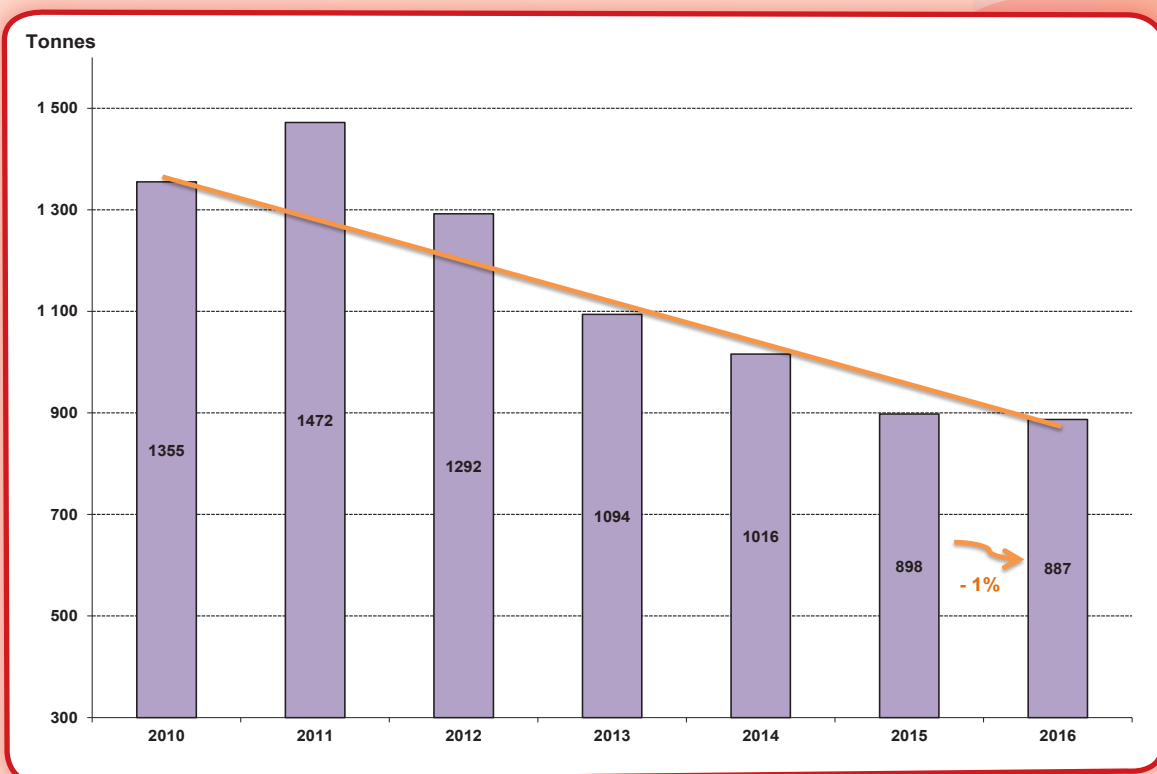
ÉVOLUTION DES RÉSULTATS

**Emballages Ménagers Recyclables
(hors papiers et verre)**





Papiers :



Taux de refus :



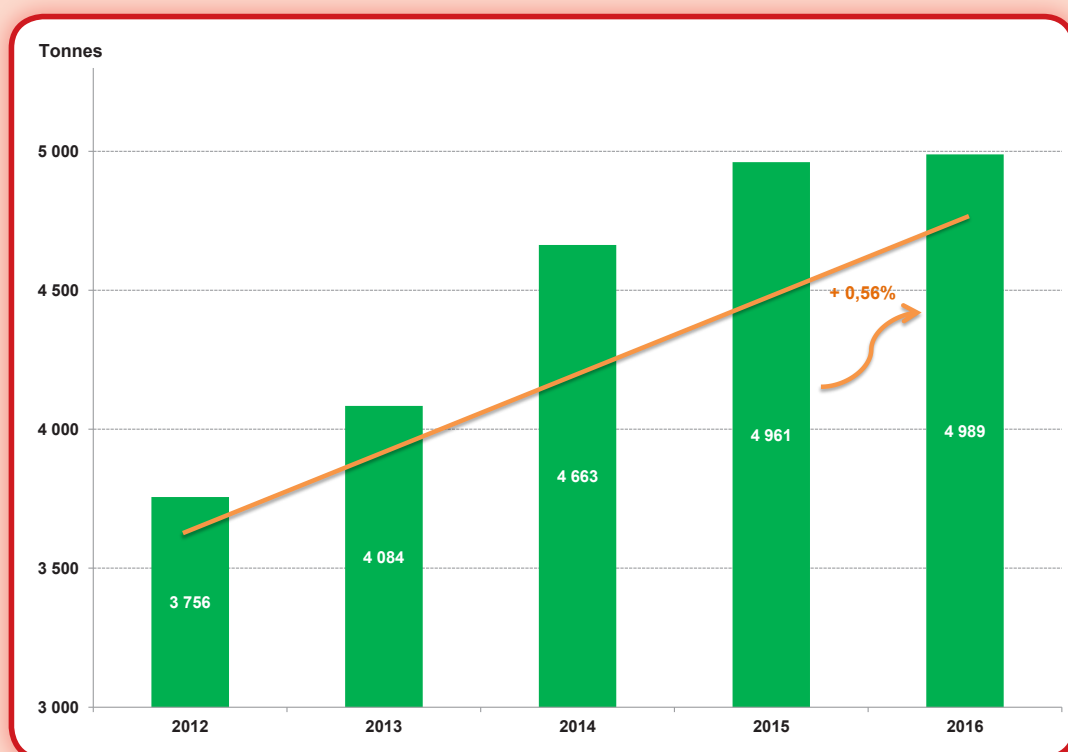
Le refus correspond à la partie des déchets triés au centre de tri qui ne sont pas recyclables ; ce sont les erreurs de tri.

2015	2016
20,9%	21,9 %

**Attention
aux erreurs de tri !**



Emballages en verre :





INVESTISSEMENTS

FONCTIONNEMENT DU SERVICE

Des investissements ont été réalisés dans le cadre du fonctionnement du service et également pour la continuité de la mise en oeuvre de la Tarification Incitative :



- **Mise à niveau des véhicules de collecte** (benne à ordures ménagères) : **système de géolocalisation et module de gestion de levées.**

- Achat d'**un polybenne** destiné à la **collecte du papier** des Points Recyclage (colonnes aériennes ou enterrées) et **équipement de ce véhicule** (système de géolocalisation...).

- Achat et la distribution des **bacs individuels et collectifs** pour équiper les foyers du nouveau territoire et permettre la comptabilisation de la production réelle des déchets.

- Achat de plusieurs contenants :

- Pour l'équipement des déchèteries :

- 2 bennes ouvertes 15m3 et 3 bennes ouvertes 30m3**

- Pour le tri des papiers et cartons :

- 2 bennes 30m3 à toit amovible** implantées sur les déchèteries de Tujac et Ussac pour le tri du papier,

- 5 bennes 27m3 ouvertes avec trappes** réservées à l'apport de cartons et positionnées dans des zones commerciales.



Benne à toit amovible

- Achat et implantation de **10 colonnes aériennes verre** destinées à recevoir le verre et de **18 colonnes enterrées et semi-enterrées.**



COMMUNICATION

La communication du syndicat a été basée principalement sur de l'**information institutionnelle et globale liée au fonctionnement du service**.

1/ Institutionnelle et globale

- Achat d'**espaces publicitaires**



- Mises à jour régulières du site internet et développement d'**un module pour consulter les circuits et les calendriers** de collectes

- Participation à différents événements comme **«Le Carrefour des Communes»**

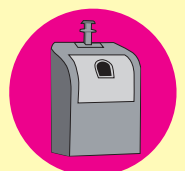


- Achat d'**objets publicitaires** recyclables à l'effigie du Sirtom remis lors de manifestations



- Actualisation et ré-impression de 3000 **Guides des déchets**

- Mise à jour et impression de 6000 **Plaquettes «Actualités du Sirtom»** et distribution auprès des usagers des 22 communes situées au Nord du territoire et pour lesquelles l'entrée en vigueur de la tarification incitative sur l'avis de taxe foncière a été effective en 2016.



- **75 interventions** auprès d'environ 2500 élèves (cycles 1, 2 et 3) afin de les sensibiliser à adopter un comportement éco-responsable autour de 3 types d'animations :



- des **séances pédagogiques** intitulées «achats futés», «le juste tri» et «c'est reparti pour un tour»
- une **animation interactive** sous forme de spectacle « Copains, Copines ! »
- **Animations sur le compostage**

2/ Une signalétique

- Adhésifs détaillants pour les **consignes de tri** et apposés sur les Points Recyclage
- Signalétique pour les **déchèteries** (panneaux filières de valorisation...) et impression de dépliants et carnets dédiés à la facturation des professionnels
- Adhésifs spécifiques aux **contenants** (manifestations, cartons, verre...)
- Signalétique mise à disposition des communes pour lutter contre les **dépôts sauvages**
- Adhésifs apposés sur les bacs pour permettre l'**identification du producteur**

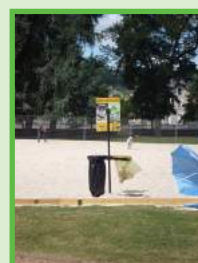


- Adhésifs utilisés par les rippeurs pour indiquer à l'usager le **dysfonctionnement constaté** (erreur de tri, déchets non collectés, erreur de contenants).



- **Equipped de véhicules de collecte** dont un, cédé à la commune de Sikasso (Mali)

- Implantation de 12 **totems permettant le tri** sur des sites ouverts au public





Dans la continuité du Programme Local de Prévention des Déchets, le SIRTOM de la Région de Brive a été lauréat d'un nouveau programme initié par l'ADEME «**Territoire Zéro Déchet Zéro Gaspillage**» (TZGZD).

PROGRAMME LOCAL DE PREVENTION

Dans le cadre de ce projet, un **diagnostic de notre territoire** a été réalisé en vue d'élaborer un plan d'actions qui sera mis en oeuvre après la signature avec l'ADEME d'un **Contrat d'Objectifs Déchets Economie Circulaire**.

Afin de promouvoir et d'inciter à s'engager dans un comportement éco-responsable, le syndicat a poursuivi et développé diverses actions :

- La continuité de la mise en place de «**compostage individuel et collectif**» auprès 8 structures (scolaires, établissements de santé, associations...)
- La poursuite de la mise à disposition des équipements comme le **prêt de gobelets réutilisables** ou des **dispositifs de tri** (cendriers de poche, points recyclage, sacs shopping...) afin de **capter les déchets générés lors de 35 manifestations**.
- La **mise à disposition de broyat** auprès des particuliers sur les déchèteries d'Ussac.

→ Une **campagne d'affichage** sur les véhicules de collecte, afin de promouvoir l'inscription dans un programme «Territoire Zéro Déchet Zéro Gaspillage». Le visuel a été relayé auprès d'encarts presse.



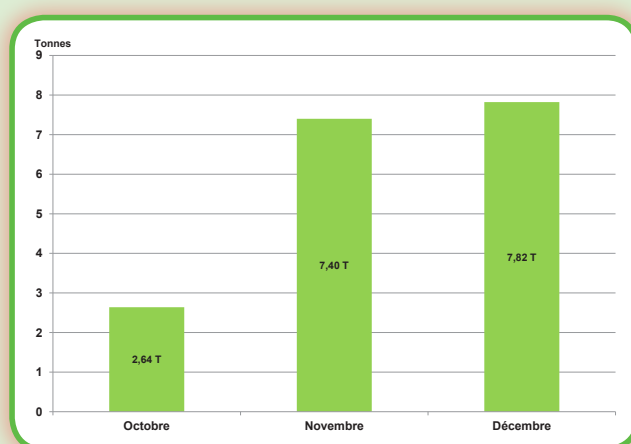
→ La réalisation d'un **film «clip motion»** présentant les activités du SIRTOM et ses objectifs en terme de réduction des déchets et d'économie circulaire. Il est diffusé lors d'événementiels (salons, comité syndicaux...)



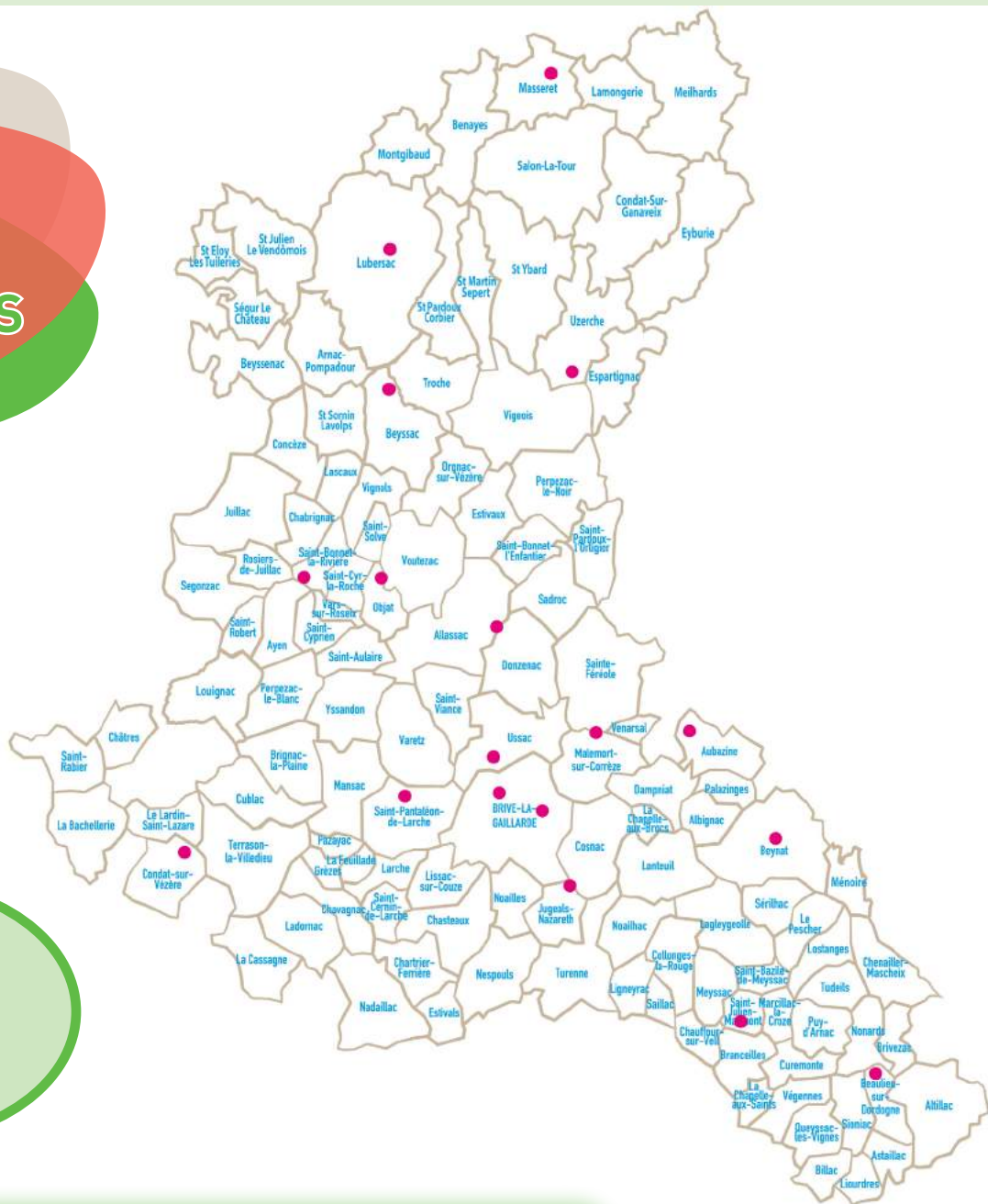
→ **A compter d'Octobre 2016**, la mise en oeuvre d'**une collecte de déchets fermentescibles** auprès d'un **quartier test (Les Rosiers) à Brive**, soit environ 2000 foyers.



Coût de traitement des fermentescibles : 80€/tonne



LES DÉCHÈTERIES



18 déchèteries

36 763
tonnes de
déchets



ÉVOLUTION DES RESULTATS



TRAVAUX ET AMÉNAGEMENTS

Les travaux effectués sur les déchèteries en 2016 ont été de plusieurs natures :

→ Réhabilitation et réouverture de la déchèterie de Masseret



Benne DEA



→ Développement filières de valorisation :

- Déploiement de bennes **D**échets d'**E**quipements et d'**A**meublement sur les déchèteries d'Ussac, Malemort et Uzerche

→ Travaux d'entretien, mise aux normes et aménagements sécuritaires :

- **Condat Sur Vézère** : travaux d'enrobés et trottoirs
- **St Bonnet La Rivière** et **Allasac-Donzenac** : mise en place d'une rampe d'accès béton pour accéder aux armoires DMS
- **Brive Tujac** : installation d'un système de vidéo surveillance
- **Beaulieu Sur Dordogne** et **Objat** : mise en place de bavettes et de garde-corps dans le cadre d'un dispositif anti-chute
- **Lubersac** : réfection de la voirie, bas de quai



Garde-corps

→ **Réalisation d'une étude** par le cabinet «Territoires et Communauté» (31) dans le cadre du plan d'investissement sur 5 ans (mise aux normes des déchèteries...)

ENSEMBLE
FAISONS +
POUR JETER -



SIRTOM
Région de Brive



ENSEMBLE
FAISONS +
POUR JETER -

SIRTOM DE LA REGION DE BRIVE

CS 11019 - Av. du 4 Juillet 1776

19315 BRIVE CEDEX

Tél. : 05 55 17 65 10 - Fax : 05 55 17 65 19

sirtom@ sirtom-brive.fr

www.sirtom-region-brive.net

▶ N°Vert 0800 204 054